



ECOLE DE FOOTBALL



TOURNOI DES JEUNES POUSSSES

U6/U7

U8/U9

SAMEDI 13 MAI 2017 >

SUR LE TERRAIN

DE ST SULPICE DE FALEYRENS

U8/U9 : RDV 8H30 sur le site

Début des Rencontres à 9h

U6/U7 : RDV 9H30 sur le site

Début du tournoi à 10h

Inscriptions jusqu'au 3 Mai 2017

Cauton de 30€ / club

Restauration et buvette sur place

Contacts :

- MME CHADEUIL Marie-Hélène, secrétariat et correspondance : 06.16.19.09.83.
- MR REYNIER Didier, responsable Ecole de football : 06.20.55.54.32.
- MME BONALDI Carine, responsable U8/U9 : 06.22.20.48.85.
- MR BONALDI Rémy, responsable U6/U7 : 06.38.61.84.25.



ECOLE DE FOOTBALL



**Feuille d'inscription
au Tournoi des Jeunes Pousses du FCVD/SSJ
Du **Samedi 13 MAI 2017****

Nom du club :

Nombre d'équipes U6/U7 :

Caution : 30€ (par club)

(Chèque à l'ordre de l'Ecole de Foot FCVD/SSJ)

Nom et coordonnées de l'éducateur :

Nombre d'équipes U8/U9 :

Caution : 30€ (par club)

(Chèque à l'ordre de l'Ecole de foot FCVD/SSJ)

Nom et coordonnées de l'éducateur :

**Inscriptions validées dès réception de ce coupon avec caution à l'adresse
suivante **jusqu'au 3 MAI 2017** :**

**Mlle CHADEUIL Marie-Hélène
N°19 Résidence Au Clair
33420 MOULON**

Site internet : fcvd.footeo.com



ECOLE DE FOOTBALL



Règlement de notre Tournoi Des Jeunes Pousses du samedi 13 MAI 2017

Art. 1 : Le tournoi est organisé par l'Ecole de football FC Vallée de Dordogne en entente avec ST Sulpice Jeunesse sur le terrain de ST Sulpice de Faleyrens, le samedi 13 Mai 2017 de 9h à 16h pour les catégories U8/U9 et de 10h à 17h pour les catégories U6/U7. Les clubs participants s'engagent à respecter intégralement le règlement du TOURNOI des Jeunes Pousses du FCVD/SSJ.

Art. 2 : Tous les joueurs doivent être **licenciés**.

Art. 3 : Le tournoi est exclusivement réservé aux **U6, U7, U8 et U9** selon les âges définis par le règlement de la FFF.

Art. 4 : Les équipes sont réparties en 2, 3 ou 4 poules suivant le nombre d'équipes présentes.

Art. 5 : La durée des matchs est de **40** minutes pour les U6/U7 et de **50** minutes pour les U8/U9.

Art. 6 : En cas de faute grave contraire à l'esprit de cette journée, le joueur, dirigeant ou autre personne concerné(e) sera contraint (e) d'être exclu (e) du site.

Art. 7 : L'Ecole de football FCVD/SSJ décline toute responsabilité en cas de vol ou d'accident non lié au tournoi.



ECOLE DE FOOTBALL

